

2023 - 153

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL D'AMANCY DU 18 DECEMBRE 2023**

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 19h00

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, RAMUS Nelly, CONSTANS Juanita, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, PAUZE Sonia, LETT Philippe, BOUCHET François-Xavier, CASONI Sébastien, BOLCHOFF Marine.

Etaient excusés avec pouvoirs : NICOLLIN Stéphane à DOLDO Dominique, VIGUIER Elodie à PAUZE Sonia, à CIANCIA Joséphine, à AUBOURG Mélanie

Etait excusée : BERTHET Bernadette

Secrétaire de séance : ROCH Valérie

* * *

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1°) Finances – Décisions modificative n°2 sur le budget principal 2023
- 2°) Finances- Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur le budget 2024
- 3°) Finances – Fixation des tarifs des services communaux pour 2024
- 4°) Convention d'aide et d'assistance avec la Protection civile dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde
- 5°) Ressources humaines – Versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Approbation de la décision modificative n°2 sur le budget principal de l'exercice 2023, qui s'équilibre à 37 100.00 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 54 000.00 € en recettes et dépenses d'investissement

Monsieur le Maire a indiqué que cette décision modificative prise chaque année au mois de décembre a pour but de réaliser des ajustements budgétaires. Il répond aux questions des conseillers sur les montants mentionnés.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2024, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement inscrits au budget de l'exercice 2023 hors restes à réaliser

2023-154

Fixation des tarifs des services communaux pour l'année 2024

Après échange, il a été proposé de ne pas augmenter les tarifs cette année

Approbation d'une convention d'aide et d'assistance à passer avec la Sécurité Civile dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire a indiqué que les services proposés par la Sécurité civile sont un plus en cas de besoin.

Versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents stagiaires, titulaires et contractuels de droit public en application du décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale

Monsieur le Maire a ensuite évoqué les points suivants :

- La décision du maire n° 2023-05 relative au marché de maîtrise d'œuvre passé avec la société OPUS Ingénierie pour les travaux de réaménagement intérieur des ateliers municipaux. Le montant du marché est de 20 250 € HT.
- La réalisation de travaux de curage du réseau d'eaux pluviales de la route de la Chapelle qui a permis de régler les problèmes de saturation du réseau et de débordement
- Le lancement de la procédure de modification du PLU en concertation avec la CCPR afin de lever l'amendement DUPONT pour l'aménagement de la zone commerciale du Livron
- La poursuite de la hausse des tarifs de l'électricité pour 2024 dans le cadre du marché groupé porté par le SYANE
- L'ouverture d'un point France service à La Roche sur Foron
- La nouvelle population INSEE de la commune qui sera de 2843 habitants au 1^{er} janvier 2024
- La cérémonie des Vœux à la population prévue le jeudi 4 janvier 2023 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h15.

Fait à AMANCY le 20 décembre 2023

Le Maire,

Dominique DOLDO



La secrétaire,

Valérie ROCH

Publié sur le site internet de la commune après approbation par le CM du 19 février 2024